



Avis d'audience publique

Le 12 juillet 2002

Réf. 2002-H-13

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique de deux jours pour l'examen d'une demande présentée par Hydro-Québec, Montréal (Québec) visant le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale Gentilly-2, Bécancour (Québec).

1^{er} jour de l'audience : 12 septembre 2002

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater,
Ottawa (Ontario)

2^e jour de l'audience : 14 novembre 2002

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater,
Ottawa (Ontario)

Les audiences publiques commencent à 8 h 30 et se déroulent suivant l'ordre publié avant la tenue de l'audience.

Nous invitons les personnes intéressées à présenter des mémoires et à faire des présentations orales, qui seront considérés le deuxième jour de l'audience. Les demandes de participation, accompagnées du texte des mémoires ou présentations, doivent être déposées auprès du Secrétaire de la Commission au plus tard le 15 octobre 2002.

a/s de Carmen Ellyson

Agente des opérations de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 996-2026 or 1-800-668-5284
Télec. : (613) 995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Les membres du public qui souhaitent observer l'audience sont les bienvenus. L'ordre du jour des audiences de la Commission et des renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site web de la CCSN : www.suretenucleaire.gc.ca